

## CONCOURS DE SCULPTURES SUR NEIGE ENTREPRISES 2017

### MODALITÉS ET RÈGLEMENTS

- Le nombre de participants par équipe est illimité ;
- Un maximum de 10 équipes peut s'inscrire ;
- Les entreprises peuvent provenir de partout dans la MRC de Portneuf et au-delà, *(les entreprises de la Ville de Portneuf qui s'inscrivent pendant la période d'inscription sont priorisées) ;*
- Les entreprises doivent s'inscrire entre le 12 décembre 2016 et le 22 décembre 2016 et le 9 janvier et le 19 janvier 2017;
- L'inscription est confirmée lorsque le formulaire d'inscription et le paiement sont remis à l'organisation;
- Le paiement de 50,00\$ doit être remis à l'inscription avec le formulaire d'inscription ; Si l'inscription est payée par chèque, il doit être à l'ordre de Ville de Portneuf, Pour *Concours de sculptures sur neige entreprises* (un reçu de charité peut être remis) ;
- L'équipe doit apporter son propre matériel de sculpture sur neige (pelles, couteaux à neige, chaudières, etc.) ;
- L'organisation fournit des barils d'eau aux participants ;
- Les dimensions du carré de sculpture sont 4 pi haut X 8 pi long X 4 pi large ;
- Les équipes doivent respecter le thème : Far West ;
- Les œuvres seront évaluées en fonction des critères suivants : respect du thème, originalité et beauté de l'œuvre.
- Une seule équipe sera gagnante du **Concours de sculptures sur neige entreprises 2017** ;
- Le prix remis à l'entreprise gagnante représente 50% des montants d'inscription du concours. L'équipe gagnante doit alors décider d'un organisme de la Ville de Portneuf ou d'une cause significative s'associant à une personne ou une organisation de la ville de Portneuf auquel le montant sera remis ;
- Une plaque sera également remise à l'équipe gagnante en guise de prix.